

**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine  
**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz  
**Band:** 37 (1942)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Pays neuchâtelois  
**Autor:** Béguin, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-173161>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

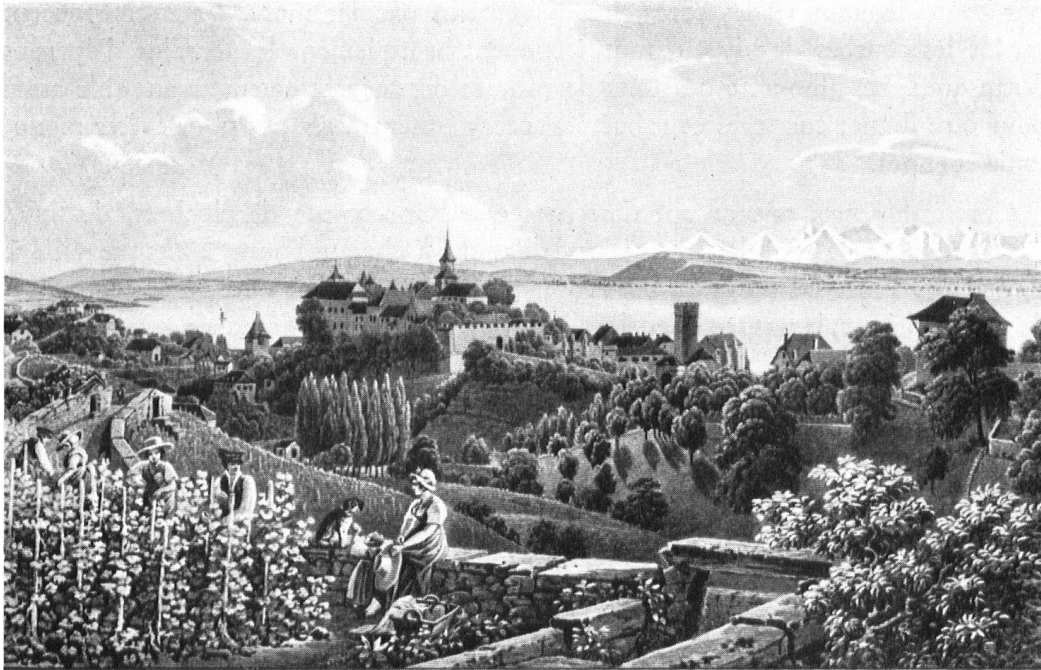
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



*Neuchâtel, la capitale. La colline du château, dominante spirituelle de la cité, porte la « Collégiale » au chœur roman, à la nef gothique. Les Romains ont posé les fondements de l'actuelle « Tour des prisons »; depuis, chaque siècle a déposé son apport avec mesure et harmonie.*

*Das alte Neuenburg, nach einem Stich von G. Lory. Blick auf Burg und Kollegialkirche. Das Bild ist von dem ehemaligen Rebgelände aus gesehen, auf dem sich heute die babylonische Verwirrung der Vorstadt breit macht (s. Seite 122).*

## *Pays neuchâtelois*

*par Jacques Béguin, architecte, Neuchâtel*

**L**e pays neuchâtelois, par sa configuration géographique, par les occupations de ses habitants, par son architecture et ses sites, est assez clairement divisé en trois étages: le vignoble et le pays du lac, les vallées agricoles et industrielles, la montagne aux pâturages d'élevage et aux villes horlogères.

De ces subdivisions sont nées trois architectures sans grandes différences de principe, trois modes d'implantation correspondant aux mœurs et au travail des habitants, trois sortes de sites voulus par le climat et le sol.

Dans le bas, parmi les alignements mille fois répétés des ceps, soulignée par les constructions en terrasse des murs de vigne, est née une architecture incisive. Elle se cramponne au sol par la coloration jaune des murs, par la pierre de taille,

par toute la gamme des ocres, liée au terrain par les murs. Ceux-ci épousent tantôt les courbes de niveau, tantôt coupent brusquement les terrains d'éperons fantasques. La silhouette des toits de tuile se dessine nettement, tranquille assez pour être digne; coupures et rabattues interviennent à propos pour éviter monotonie et ennui.

Ces profils nets ont autant d'accents que l'on compte de clochers, de tours de défense ou de tourelles d'escaliers, donnant à chaque bourg, à chaque village son visage aimé. Ici ou là un bel arbre, un verger enlèvent au paysage ce qu'il a de trop fabriqué; la nature intervient à point par un peu de fantaisie.

Car en définitive le paysage du bas est très « fait »; entre les hachures des ceps et les murs, il n'y a pas place pour un coin de terrain vierge; le dernier pouce devant être mis en culture. Pour s'imposer dans ce cadre travaillé, la silhouette doit être d'autant plus nerveuse.

Mais les ensembles sont simples, les moyens fort usuels; quelques bâtiments de la ville détonnent par une grande richesse décorative et dans les villages les morceaux de choix sont en général des portes grandement traitées, quoique toujours à l'échelle de l'homme.

En cherchant à pénétrer les secrets de tant de caractère, l'homme de métier, instruit à tous les « trucs » décoratifs de l'architecture d'école, reste presque déçu de la simplicité des moyens d'expression: tranquillité des toitures, simplicité des façades pour mieux faire ressortir les rares ornements, l'unité des matériaux.

Dans les vallées, l'agriculture laisse le sol plus près de sa configuration première; pas de murs ni de terrasses, mais les ondulations molles d'un sol riche. Les vergers entourant les villages sont le soubassement naturel d'amples toitures. Clochers et arbres monumentaux ne rompent pas le calme. D'honnêtes grands toits de tuiles, soigneusement rabattus aux pignons, couvrent des maisons cossues dignes, et d'une sobriété de formes déconcertante. Le caractère est plus grave que dans le vignoble, la coloration plus terne; sauf en automne où rutilent les rouges et les jaunes, la verdure apporte partout son apaisement; en hiver, sous un brillant soleil, les volumes des maisons se dessinent en une belle unité rompue par le dessin dur des arbres dépouillés.

On reconnaîtra, parmi cent autres villages agricoles, Fontaines ou Dombresson; il est vrai que l'agriculture donne partout de mêmes grands toits, mais l'esprit neuchâtelois impose partout la forme particulière de ses clochers.

Aux montagnes, le sol est comme la nature l'a fait; le bétail qui pâture le tond ras; aucune aspérité n'échappe à l'œil; le rocher blanc, que dissimule mal une terre rare, affleure partout. Les meilleurs champs, réservés jalousement à de maigres cultures, sont soigneusement enclos de murs blancs en pierres sèches, tous d'égale hauteur et suivant toutes les ondulations du terrain qu'ils compar-



*Portail roman de la Collégiale, avec la statue de l'apôtre St-Paul. Copie de 1867; l'original se trouve au cloître de la Collégiale.*

*Das romanische Portal der Kollegialkirche mit dem erstaunlichen Bildwerk des Apostels Paulus.*

timentent. Cette hauteur du mur de clôture — celle de tous les murs des pâturages — est celle que le bétail ne peut pas sauter, ni plus ni moins.

Dans les vignes, soutènements aux tonalités hautes en couleur; dans la zone des pâturages, compartimentage par petits murets bien blancs. Le paysage est dur, été comme hiver; ce qui n'est point pâturage est forêt de sapins, sombres «joux» hérissées de pointes. Nous sommes près de cette limite où la nature indique clairement à l'homme que seule elle commande et qu'il n'ira pas vivre plus haut.

Dans cette ambiance rude, la ferme s'isole au milieu du terrain qui devra nourrir gens et bêtes; elle se tasse pour supporter le poids des neiges; le toit s'aplatit et s'agrandit pour recueillir assez d'eau pour la citerne. Cette ferme du Jura apparaît comme une protestation de l'homme contre la nature. De carac-

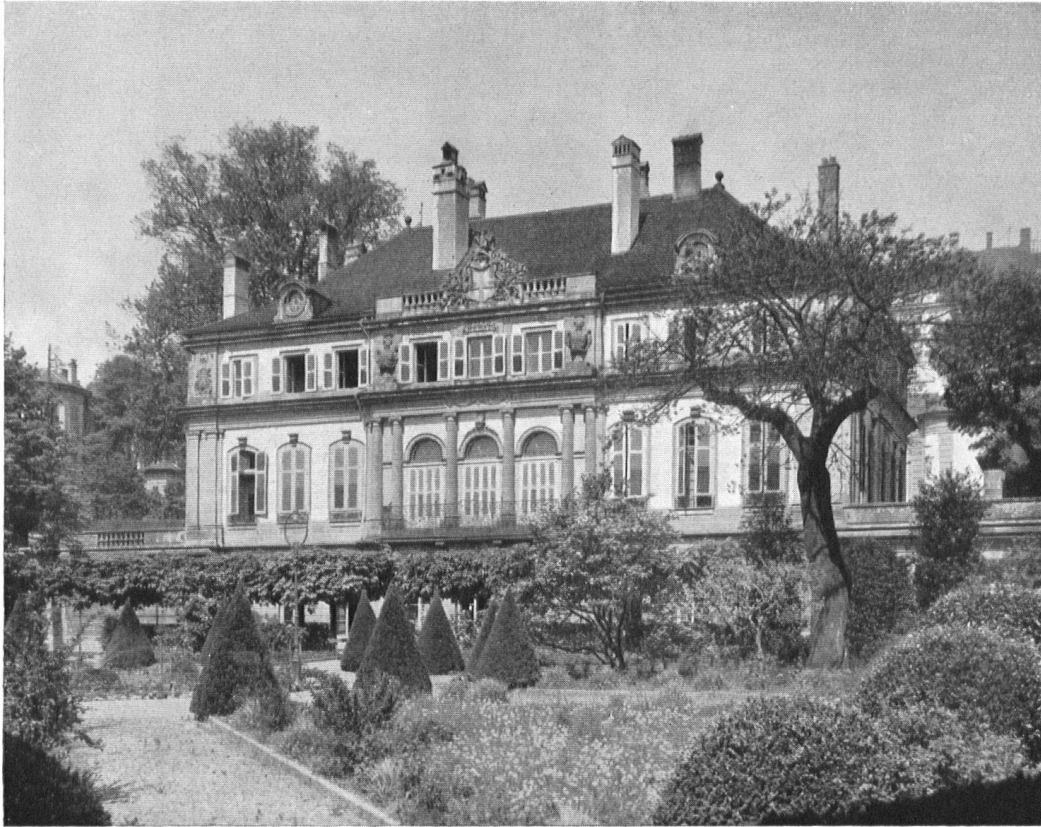


*Neuchâtel. L'architecture, se posant sur un site médiéval, donne un bâtiment cossu.*  
*Neuenburg. Stattliches Bürgerhaus beim Aufgang zur Burg. Meisterhafte Anpassung an das Gelände und die Umgebung.*

tère presque sauvage, elle se lie au sol par ses matériaux de façade, sa toiture en bardeaux et sa forme. De ces toits à deux pans, ramassés et bas, surgissent seules les cheminées tronconiques burgondes, avec leurs couvercles, image de la lutte contre les éléments, car aux montagnes, il y a des moments où tout doit être fermé, même les cheminées.

Notre pays a donné, selon les lieux, ces trois architectures, les a marquées de son caractère, en a tiré charme et beauté, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il aura appartenu, ici comme partout, au siècle des lumières et des découvertes, de rompre une chaîne de beauté, par l'esprit matérialiste qui traduit dans le neuf des compositions sans âme, qui heurte le passé en dissonances pitoyables, par la diffusion de matériaux hétéroclites et de toutes provenances, sans parler de l'industrialisation et de son cortège de cheminées d'usines, de poteaux, de fils électriques, de réclames, d'affiches malencontreuses; au total un caractère ferme usé par le lucre.



*L'aristocratie Neuchâtel du XVIII<sup>e</sup>me. Le Palais Du Peyrou, aujourd'hui propriété communale.  
Das aristokratische Neuenburg des 18. Jahrhunderts. Palais du Peyrou, heute Eigentum der Stadt.*

Que le lecteur veuille bien comprendre qu'il ne s'agit en aucune façon de faire machine arrière pour rétablir les vieux sites dans le *statu quo ante*. Le malheur des sites neuchâtelois ne réside pas dans le fait même du progrès et des nouveautés, mais dans l'esprit qui a présidé à leur établissement, mauvais esprit ou absence d'esprit.

Les causes spirituelles de cette rupture d'avec une tradition séculaire sont multiples et datent de loin; la révolution française n'en est qu'un aspect. Les mêmes causes qui, en politique, donnent une révolution, déterminent, bien des années après, dans le langage des pierres, une catastrophe. Ce n'est pas ici le lieu de s'y étendre. Bornons-nous à classer celles qui pratiquement l'emportent.

Par l'afflux vers les villes et la venue d'une population étrangère, consécutifs au développement industriel, la tradition locale s'est vite perdue. Tous les métiers peuvent être exercés librement par des gens venus de partout; plus qu'ailleurs on en vit les résultats dans la construction. Les plus grands bâtisseurs sont Italiens



*Dans le vignoble, les silhouettes nerveuses des maisons s'opposent aux vignes monotones. Ici ou là un arbre planté en juste place relève le paysage.*

*Im Rebgeleände am See. Schlicht, fest und nervig sitzen die Güter der Rebbauern in den Weingärten. Da und dort bringt ein mit sicherem Sinn gepflanzter Baum Anmut und schöne Form in die Landschaft.*

ou Tessinois, incapables de reconnaître que ce qui vaut pour Biasca ou Turin n'est au Locle guère à sa place. Beaucoup de ces maîtres d'état cependant travaillent consciencieusement et la qualité intrinsèque de leur travail est impeccable. Il a fallu des années pour réaliser que qualité de l'ouvrage et solidité sont des critères absolument matérialistes et que pour la beauté il faut quelque chose de plus. Dans les fautes commises de ce chef il y a souvent une grosse part d'ignorance; une lourde responsabilité revient à ceux qui savent ou auraient dû savoir, et qui ne sont pas intervenus.

Nos architectes sont allés, faute de mieux, s'instruire à l'étranger et fatalement en ont rapporté modes et nouveautés. Au lieu de saisir l'esprit de l'enseignement qu'ils recevaient, ils n'ont saisi que la lettre; plutôt que s'adapter, ils ont méprisé les richesses de leur pays, ils n'ont songé qu'à l'excellence de leurs produits. Sans s'en rendre compte, ils ont péché par orgueil artistique mal placé, ayant pour complices la presse, les revues et autres publications.



*Dans les bourgs du vignoble, la ville et la campagne se rencontrent en un mélange harmonieux.  
Ici la porte Nord du Landeron et le « Vaillant » avant la restauration.*

*Im Neuenburger Seeland stehen wehrhafte Städtchen, in denen bäuerliches und bürgerliches  
Gepräge sich mischen. Hier ein charaktervoller Winkel in Landeron.*





*Encore le Landeron: rue principale élargie, la place où règne l'unité dans la diversité des détails évitant l'ennui d'un réglage absolu.*

*Nochmals Landeron. Die Hauptstraße, fast ein langgestreckter Platz, um den sich vom einen Tor zum andern die geschlossenen Häuserzeilen ziehen. Trotz großer Freiheit in den Einzelheiten herrscht schöne bauliche Ordnung.*

Les facilités de transport et un commerce international prospère ont permis de fournir partout n'importe quels matériaux, pourvu qu'ils fussent économiques. En fin de compte, maisons locatives, grands et petits magasins, usines et villas devaient, en un siècle matérialiste, d'abord rapporter, donc coûter aussi peu que possible pour rendre le plus fort intérêt. A ce régime, le menu péché de l'ignorant qui gagne largement: la prétention, se devait de fleurir.

Il y a donc des manquements par pure ignorance et sans méchanceté; d'autres commis par l'orgueil de ceux qui savaient et par la prétention des ignares; mais ce qui impressionne le plus, c'est la masse des productions dues à la spéculation financière.

Il est permis de déplorer une construction utilitaire, mais comme elles sont indispensables, seuls les esprits chagrins s'en offusquent; le commun s'y fait, jusqu'à y trouver du caractère, prélude de la beauté. Des ponts, des voies ferrées, des lignes électriques sont des ouvrages remarquables. L'ouvrage d'art, bien ordonné, opposé au grandiose de la nature, est une preuve de la domination de

l'esprit sur la matière. Tant que la prétention en est absente, la construction utilitaire est partout convenable.

Mais à côté de la construction utilitaire d'intérêt général, il y a malheureusement toutes les constructions qui ne sont utiles qu'à leur propriétaire, purs produits de l'égoïsme individuel. En plus des boîtes locatives, de certaines salles de spectacles et de bon nombre de magasins, il faut ranger dans cette catégorie la réclame sous tous ses aspects, l'affichage sous toutes ses formes, les enseignes des firmes, des magasins et des hôtels.

Le but final de toute réclame est de persuader le public de l'excellence de tel ou tel produit, de sa prééminence sur celui du concurrent, de l'importance de telle ou telle maison. L'utilité d'une enseigne de firme se limite à conduire le public et à l'informer des objets que vend le magasin. Comme les gens ne sont pas aveugles, des inscriptions de dimensions modestes devraient suffire. Tout ce qui dépasse la dimension du simple renseignement frise déjà le tapage.

De nombreux exemples montrent à quels malheurs d'esthétique ont abouti ces méthodes appliquées sur des monuments du passé; d'autres exemples moins nombreux montrent qu'avec un infime effort on peut trouver des solutions heureuses aux cas les plus désespérés.

Enfin l'appât du gain, combiné avec la tendance humaine à éviter des difficultés, est responsable d'une série de maladresses, qui, totalisées, finissent par enlaidir paysages, sites, bâtiments et détails. Il en est de la maison comme de l'habit que nous portons; une petite tache est fort désagréable et diminue un ensemble qui se tiendrait sans elle. Les ferblantiers sont si persuadés que l'unique but du tuyau de descente est de conduire l'eau des toits, les administrateurs communaux chargés de numérotter les maisons sont si convaincus de la dignité de leur mission, que ni les uns ni les autres ne s'aperçoivent des désastres.

Dans notre civilisation compliquée, l'aspect des lieux résulte d'une accumulation de détails plus que d'une volonté d'ensemble; l'homme restant un enfant achoppe volontiers à de toutes petites choses. Dans ce qui souille nos sites il y a souvent peu à faire pour tout sauver; ce qui nous choque disparaîtrait soudain par le déplacement de quelques numéros de maisons.

Les choses en sont là. Dans les localités anciennes, heurt d'un site à caractère avec du neuf prétentieux, réclames mal placées et impairs dus aux électriciens; dans les quartiers neufs, alignement de bâtisses sans âme; partout matériaux disparates et réparations néfastes, faites sans goût.

Il faut pourtant en sortir. Les dégâts causés, combinés avec une propagande toujours plus précise, tirent les autorités d'une béatitude coupable; gens de métier et particuliers, mieux informés, cherchent des solutions accordées à l'esprit du pays; hélas, une seule mauvaise volonté peut anéantir des mois d'efforts.

Le chemin est clairement tracé; comme il est raboteux, beaucoup préfèrent l'allée tranquille du laisser-faire; pour contraindre chacun, il faut le gendarme; il

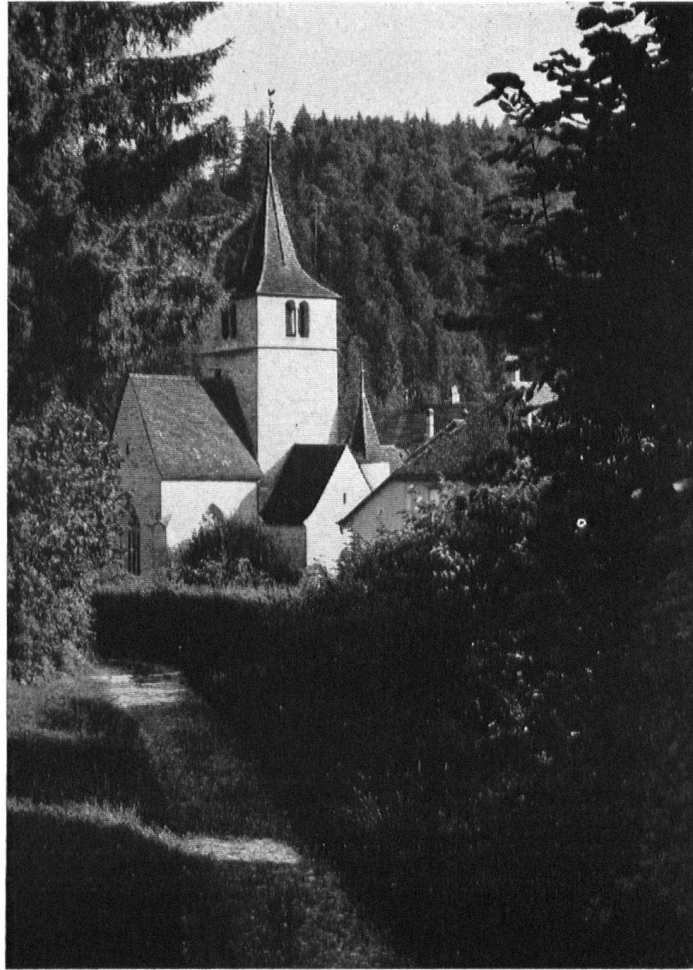


*Les cluses conduisant au haut Jura et aux vallées sont défendues par d'imposantes forteresses. Rochefort n'est plus. Ici Valangin témoigne, par l'ampleur de son rempart, de l'importance des ouvrages. Aujourd'hui le château, confié par l'Etat à la Société d'Histoire, abrite un musée.*

*In den zu den Höhen des Jura aufsteigenden Tälern hat sich mancher Zeuge der kraftvollen Geschichte des Landes erhalten. Ein Kleinod ist das Burgstädtchen Valangin am Eingang zum Val de Ruz. Unser Bild zeigt das Schloß mit seinen gewaltigen Grundmauern. Es birgt heute das Heimatmuseum des Tales.*

faut *une discipline imposée par l'autorité*. Cette dernière obligera ceux qui ne savent pas, à se renseigner à bonne source, ceux qui savent et veulent sortir de la ligne, à refréner leurs ardeurs, ceux qui, mûs par l'appât du gain, dépasseraient les limites, à rester dans la norme, et ceux qui simplement s'en « fichent » à travailler avec conscience.

En pays neuchâtelois, l'autorité a eu le sentiment de cette discipline nécessaire dès longtemps, en a inscrit le principe dans la loi sur les constructions de 1912, tout en abandonnant aux communes une exécution facultative. Quelques perspi-



*Valangin. Face à la forteresse, l'église en gothique décadent; elle a été terminée en 1505.*

*Die spätgotische Kirche von Valangin, vollendet im Jahre 1505.*

caces persuadés d'une intervention nécessaire, n'ont pas été immédiatement écoutés. Il a fallu nombre de malheurs définitifs pour alarmer, (oh! bien peu!) les autorités; des sociétés diverses ont, peu à peu, éduqué une partie de l'opinion. Au point où nous en sommes, certains signes heureux semblent annoncer un avenir meilleur.

Neuchâtel-Ville en 1935, s'autorisant enfin des dispositions de la loi de 1912 (soit après vingt-trois ans), fait réglementer la zone des anciennes rues; un statut limitatif est sanctionné à la même date pour le surplus du territoire communal. Mais, pour faire œuvre utile, il ne faut pas simplement défendre; il faut se mettre d'accord sur ce qui doit être fait et l'ordonner, dégager les principes simples du fatras des théories, et les appliquer.



*La maison des Halles de Môtiers, au Val de Travers, symbolise l'esprit d'indépendance et d'entreprise de la Corporation des Six Communes.*

*Das Gemeindehaus des Dorfes Môtiers im Val de Travers. Ein eigenartiger stattlicher Bau, Sinnbild der stolzen Selbstverwaltung des Gemeinwesens.*

Sous l'impulsion de forces jeunes et courageuses émanant des magistrats, un collège d'architectes a été chargé de dégager la règle générale des cas particuliers, de fixer les caractères à imposer et de faire un règlement qui soit de nature à améliorer la situation; ce règlement, comportant aussi peu d'interdictions que possible, doit être créateur d'abord.

Premier point: une grande part du désordre actuel peut être imputée au disparate des toitures, qu'il s'agisse des matériaux, des lucarnes, des ornements (?) divers et des formes mêmes. Le règlement impose la tuile, limite le nombre et la grandeur des lucarnes et supprime tous les ornements.

Second point: les façades doivent être calmes, leurs matériaux en harmonie avec la tonalité jaune générale.

Troisième point: le règlement impose formellement à tout nouveau constructeur l'obligation de s'harmoniser avec ce qui existe, même si ce qui existe est faux et laid, pour éviter une cacophonie de plus.



*La maison du Haut Jura, de type bourgogne, apparaît comme une protestation de l'homme contre la dure nature. Elle est faite pour supporter des amas de neige. A remarquer sa cheminée caractéristique et sa fermeture à bascule.*

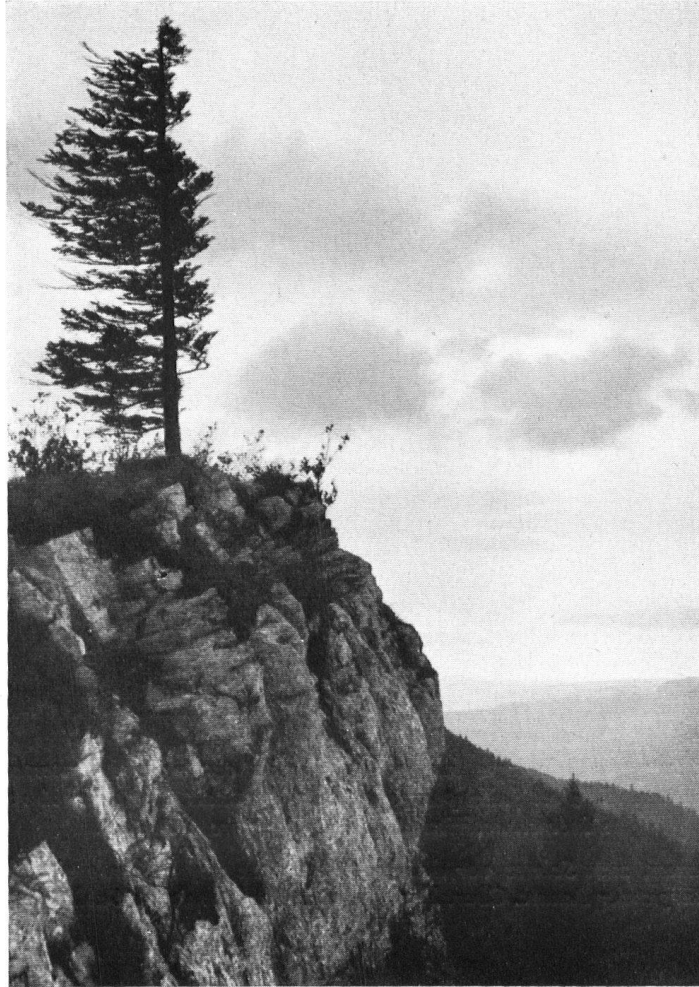
*Hoch-Jura. Einsames, zum Schutz vor den Winterstürmen auf die Erde sich duckendes Gehöft in Burgunder Bauart. Charakteristisch das Kamin mit der Schließklappe.*

Enfin des prescriptions sévères sur l'affichage et la réclame sont de nature à supprimer un élément de désordre très facile à tempérer, les autorités aidant.

On ne reviendra jamais au bon vieux temps, personne ne le désire et pour le surplus je ne sais pas s'il a jamais existé. En revanche, nous nous devons de chercher une nouvelle beauté et de la tenue, choses qui ont manqué au XIXe siècle.

Beauté et tenue se trouveront facilement en s'harmonisant avec ce qui existe; trop souvent de bons architectes, honnêtement convaincus de la supériorité d'une architecture abstraite, qui n'était qu'une mode, ont imposé des œuvres qui détonnent; elles n'ont rien apporté qu'une fausse note de plus. L'obligation d'être modeste et de s'harmoniser, qui semble élémentaire, est un progrès énorme en réalité.

Par une savante propagande et l'éducation des constructeurs et maîtres d'état, l'autorité peut faire beaucoup. Pour assister cette autorité, il ne faut évidemment pas un poète romantique, mais une commission de gens initiés à la pratique et bien intentionnés. Le nouveau règlement institue cette commission.



*Sentinelle aux plus hauts sommets, ce sapin ébranché par le vent des crêtes montre que si le raisin et la figue mûrissent au bord du lac, le pays neuchâtelois, bien petit en étendue, comporte en raccourci toutes les zones d'habitat connues en Suisse.*

*Sturmzerzauste Wettertanne als oberster Wächter auf den Felsgräten des Jura. Von den milden Geländen am See, wo Wein und Feige gedeihen, bis in diese arktische Einöde schließt das kleine Neuenburg alle bebauten Zonen der Schweiz in sich.*

On évitera les heurts pénibles des productions mercantiles avec des constructions anciennes; c'est toujours possible à l'aide d'une autorité qui se décide à commander, et si l'on y met du sien. Même sur le chapitre de la réclame, moderne et ancien s'accordent à condition de chercher l'harmonie sans vouloir s'imposer. On se gardera aussi des superstructures ridicules, des mélanges de bâtiments neufs et vieux, de toutes hauteurs, donnant l'impression navrante du désordre. Enfin des gens de métier, rompus aux affaires, peuvent conseiller, modifier, em-

pêcher des non-sens, freiner des fantaisies individuelles dont le paysage fait les frais.

Toutes ces bonnes choses sont dites pour Neuchâtel-Ville. Elles s'appliquent plus encore à nos campagnes. A bien des égards la ville est mieux protégée et des exemples retentissants nous montrent comment un entrepreneur honnête, je veux le croire, mais sans goût et dépourvu de sensibilité artistique, peut à tout jamais saccager un site.

Il est permis d'espérer un temps où les valeurs spirituelles et esthétiques seront prisées autant que celles que, jalousement, gardent les conservateurs des registres fonciers. Nous sommes tous convaincus que le pillage du bien d'autrui est un crime punissable, que le tapage sur la voie publique est répréhensible. Dans notre civilisation, celui qui détruit un site et qui en guise de tapage oblige ses concitoyens à passer, une vie durant, devant un immeuble hurlant de laideur, reste dans la catégorie des braves gens qui n'ont ni tué, ni volé.

Heureux moment, où le monde aura enfin compris, où sera acceptée volontairement une discipline élémentaire, faite de modestie et de bonne volonté, qui nous redonnera des sites épurés! le neuf complétera et soulignera l'ancien, chacun à sa place; le désir de bien faire aura remplacé celui de se faire remarquer.

En définitive, la meilleure manière de se faire remarquer n'est-elle pas de bien faire?

## *Lob und Leid des Neuenburgerlandes*

*Von Jacques Béguin, Architekt in Neuenburg*

---

**D**as Neuenburgerland baut sich auf in drei Stufen: Zu unterst liegt das Seeland mit seinen Rebbergen, darüber winden sich die Täler des Ackerbaues und der Industrie in die Bergketten hinein und zu oberst dehnen sich die weiten Bergrücken des Jura mit ihren Weiden und Uhrenmacherstädten.

Aus dieser natürlichen Dreiteilung entstanden im Laufe der Zeit drei Architekturen, die sich in der inneren Haltung freilich nicht stark voneinander unterscheiden. Doch das Klima und der Boden und die besondere Art der Arbeit bedingen für jede Stufe eine Bauweise, die in der äußeren Erscheinung sich von derjenigen der andern deutlich abhebt. In den Rebgebirgen längs des Sees, wo die Reihen der Weinstöcke in tausendfacher Wiederholung aufsteigen, wo eine Mauer der andern auf den Schultern steht, um die kostbare Erde zusammenzuhalten, sind auch die Bauformen kühn und klar in den hellen Himmel eingeschnitten.